

INFORMATIONS TRÈS IMPORTANTES

Chers parents,

A la rentrée, votre enfant entrera en **1^{ère} Bac Pro Animation Enfance et Personnes Âgées (AEPA)**. Pour intégrer cette formation professionnelle, dans les meilleures conditions, il est important de prendre connaissance des points suivants :

La recherche des terrains de stage : Au cours de son années de Première, votre enfant devra effectuer 8 semaines de stages (**PFMP** : Période de Formation en Milieu Professionnel) dans des structures accueillant des personnes âgées et dans le secteur socio-éducatif ou socioculturel. Trouver une structure d'accueil n'est pas facile. Il est essentiel de prendre contact avec elles le plus tôt possible. Les démarches demandent parfois plusieurs mois. Concernant les services municipaux, il faut prévoir 2 mois minimum
Les PFMP sont prévues du **lundi 06/11/2023 au vendredi 01/12/2023 et du lundi 27/05/2024 au vendredi 21/06/2024**. Vous pouvez vous orienter vers des structures telles que les maisons de retraite (service animation). Voir la liste au verso.

La vaccination anti-Covid devient obligatoire pour réaliser les PFMP auprès des personnes âgées.

Une réunion d'information est prévue **le vendredi 8 septembre 2023**. Votre présence est essentielle pour connaître les attentes de cette formation et l'organisation de notre établissement. Pour gérer au mieux cette réunion, merci de nous confirmer votre présence sur ce coupon-réponse, à rendre le jour de la rentrée.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension,
En vous assurant de notre dévouement auprès de votre enfant,

Cordialement,

L'équipe pédagogique.

Coupon-réponse à remettre au professeur principal

Monsieur, Madame....., père/mère/tuteur de l'élève
en classe de

- participera à la réunion du **vendredi 8 septembre 2023 à 17H45**
- est dans l'impossibilité de participer à la réunion du **vendredi 8 septembre 2023**
- est intéressé(e) pour être parent-correspondant

Signature du responsable :

TERRAINS DE STAGES

Secteurs d'intervention	Structures et services concernés pour la classe de 1^{ère} AEPA
Personnes âgées	EHPAD, service de gériatrie des hôpitaux (Unités de soins de longue durée et unités de soins de suite et de réadaptation), résidences autonomie, résidences services, services personnes âgées des communes et des associations, services d'aide et de maintien à domicile
Socioculturel et socio-éducatif	Accueils collectifs de mineurs (accueil de loisirs avec ou sans hébergement, accueil de scoutisme) Centres sociaux, espaces de vie sociale Maisons de la jeunesse et de la culture Maisons de quartiers Maisons pour tous Structures d'animation associatives et fédératives de jeunesse et d'éducation populaire